

Objet : Programme Sports de Nature 2016

- Vu la délibération du Comité Syndical n° 2012-12-08 du 18 décembre 2012 relative à l'ouverture du poste de chargé de projets sport de nature
- Vu la délibération du Comité Syndical n° 2015-02-04 du 6 février 2015 relative à la poursuite du programme sports de nature

La Présidente expose :

La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur a reconnu et soutenu le territoire du Parc naturel régional des Baronnies provençales en tant que site pilote de développement et gestion des Activités de pleine nature.

Dans le cadre du schéma départemental des sports de nature de la Drôme, le Syndicat Mixte des Baronnies Provençales (SMBP) a été retenu comme partenaire territorial relais de la stratégie départementale.

A ce titre, le champ d'intervention du poste « chargé de sports de nature » intègre les objectifs communs du Département de la Drôme, de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur (au titre de la convention d'objectifs) et du Parc naturel régional des Baronnies provençales sur les sports de nature.

Le SMBP intervient plus particulièrement sur le développement d'une assistance technique aux porteurs de projets s'inscrivant dans les orientations partagées de la Charte du Parc naturel régional des Baronnies provençales.

Le SMBP a sollicité le département de la Drôme sur la reconnaissance du territoire du Parc naturel régional en tant que spot nature « Baronnies Provençales ». Par ailleurs, la stratégie de développement des sports de nature sur le territoire des Baronnies Provençales (initiée par le Programme développement APN – Région PACA) figure parmi les orientations de la Charte du futur Parc naturel régional II.3.1 et 2 « Référencer les Baronnies Provençales en matière de pratique et de gestion des sports de nature ».

Au titre de l'année 2016, le projet portera sur :

Animation du réseau territorial :

- Relais territorial du Département de la Drôme sur l'entretien de la signalétique directionnelle de randonnée pédestre : travail de terrain de remplacement de lames jaunes, relevés terrains et mises en forme des données nécessaires au remplacement de poteaux directionnels complets.
- Accompagnement technique à la conception de fiches « bons plans » : dans le cadre de la politique éditoriale du Département de la Drôme pour le référencement et la communication sur les Espaces Sites et Itinéraires drômois. Le Parc naturel régional est mobilisé aux côtés de différentes collectivités du territoire drômois des Baronnies provençales pour la création de fiches Bons Plans à vélo. Le technicien du Parc intervient ainsi auprès de la Communauté de Communes du Val d'Eygues, de la Communauté de Communes du Pays de Buis-les-Baronnies et de la Communauté de Communes des Hautes-Baronnies. Cette collaboration directe avec la Direction des déplacements de la Drôme aboutira à la création d'une douzaine de nouvelles fiches « Bons Plans à vélo » réparties entre ces territoires.
- Accompagnement de la Communauté de Communes du Val d'Eygues sur la finalisation de trois fiches « bons plans VTT » relatives aux itinéraires du site VTT-FFC « Val d'Eygues Pays de Nyons » (reprise du travail initié en 2015).

- Soutien technique pour la mise en réseau, en lien avec l'Union Cycliste des Baronnies et ses partenaires, des bases VTT-FFCT et sites VTT-FFC existant (Dieulefit, Buis-Séderon-Montbrun, Nyons) et en projet (Rémuzat).
- Conseils et assistance technique aux communes et associations.

Soutien technique aux évènements sportifs

- "Buiscyclette-Trans'Baronnies" : cartographies, accompagnement de l'évènement dans une démarche durable, accompagnement aux évaluations d'incidences Natura 2000. Conseils techniques et préparation pour les itinéraires : débroussaillage, balisage ; assistance ravitaillements.

Valorisation de l'offre équestre itinérante dans les Baronnies Provençales - poursuite action 2015

- Dans le cadre de sa Charte, à travers son Ambition II, axe 3, mesure 1, le Parc naturel régional des Baronnies provençales vise à la « structuration, mise en réseau et promotion d'un itinéraire équestre interterritorial en collaboration avec le mouvement sportif, les professionnels de l'encadrement de l'équitation, la Drôme à cheval, l'Espace Randonnée des Pays du Buëch, les communautés de communes et les hébergeurs ».

Dans ce cadre, le SMBP, en collaboration avec l'association « Drôme à cheval » et l'Espace Randonnée des Pays du Buëch, a abouti en 2015 à la conception d'un « Tour équestre du Parc naturel régional des Baronnies Provençales ». Le Parc planifie en 2016 de valoriser cette d'itinérance via un document d'appel basé sur la cartographie du massif enrichie des données « équestres » développées pour ce concept. Ce document permettra de renforcer la visibilité de l'offre équestre du territoire, notamment au travers de cet itinéraire de randonnée à cheval, reposant à un réseau d'hébergeurs spécialisés et adhérant au projet.

Développement et gestion numérique du réseau d'itinéraires dans les Baronnies Provençales :

- Dans le cadre de sa Charte, à travers son Ambition II, Axe 3 : « Référencer les Baronnies provençales en matière de pratiques et de gestion des sports de nature », le Parc naturel régional s'engage au « Développement d'une itinérance organisée et qualifiée avec les acteurs du territoire ».

A ce titre, le Parc envisage la numérisation d'itinéraires de pratique de randonnées (pédestre, VTT, équestre), s'inscrivant ainsi dans la même dynamique que la Fédération Française de Randonnée Pédestre (pour les boucles PR). Cette numérisation de chemins et sentiers permettra leur intégration dans les outils SIG du Parc, ainsi que ceux partagés avec le groupement des Parcs naturels régionaux de la Région Auvergne (Aigle 5/Geotreck). En découlera des possibilités de gestion, de mise en relation avec la démarche d'éco-compteurs initiée en 2013 et 2015, de mise à jour des données de sentiers, de transmission et de valorisation de celles-ci.

Accompagnement technique à la mise en place de sentiers thématiques:

- Le Parc naturel régional des Baronnies provençales accompagne techniquement la mise en place de sentiers de découverte valorisant les richesses patrimoniales du territoire et s'inscrivant dans la continuité du dossier « Les Baronnies Provençales, au fil des sentiers ». Des perspectives d'évolution du support média sont envisagées en 2016, notamment en faisant le lien avec des solutions numériques basées sur des « applications » smartphone.

Afin de réaliser ce programme, au titre de l'année 2016, la Présidente propose de solliciter le Département de la Drôme et la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur selon le plan de financement suivant :

Dépenses	€ TTC	Recettes	€ TTC
Expertise Sports de Nature, Animation et coordination territoriale	41 000 €	Conseil Départemental de la Drôme	30 000 €
Frais de déplacement	1 000 €	Région Provence-Alpes-Côte d'Azur	7 600 €
Edition / diffusion d'un document d'appel « Tour des Baronnies provençales à cheval »	5 000 €	SMBP (autofinancement)	9 400 €
TOTAL	47 000 €	TOTAL	47 000 €

Après en avoir délibéré, à l'unanimité moins une abstention des membres présents ou représentés, le Comité Syndical

- **Approuve** la proposition de la Présidente
- **Valide** le plan de financement proposé
- **Décide** de déléguer au Bureau tout pouvoir quant à la mise en œuvre de cette action.
- **Autorise** la Présidente à solliciter toute subvention et à signer tout acte relatif à cette action.

Pour extrait certifié conforme
Aux jour et an susdits

La Présidente
Christine NIVOU